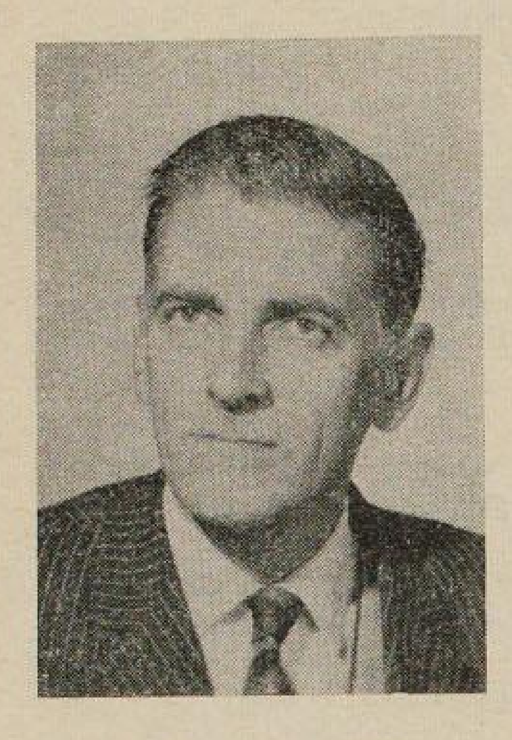
REPUBLIQUE FRANÇAISE - Liberté - Egalité - Fraternité

ELECTIONS LEGISLATIVES DES 23 ET 30 JUIN 1968

6e CIRCONSCRIPTION DES B.-DU-RH.



Raoul LÉGIER

CANDIDATURE DES RÉPUBLICAINS INDÉPENDANTS

Vme République

présentée par

VALERY GISCARD D'ESTAING



Albert COULIN

CANDIDAT : Raoul LEGIER

Avocat au Barreau de Marseille - Ancien Conseiller Municipal d'AUBAGNE - Engagé Volontaire guerre 1939-45

SUPPLÉANT : Albert COULIN

Commerçant, Président de Chambre au Tribunal de Commerce de Marseille, Ancien Combattant, Prisonnier de Guerre

Raoul LEGIER appartient à une vieille famille aubagnaise très connue et estimée. Licencié en droit, ancien élève de l'Ecole des Hautes Etudes Internationales de Paris, il en subit les examens avec succès. Engagé volontaire en 1939. Combattant actif de la clandestinité, la Gestapo vint à plusieurs reprises à Aubagne pour tenter de l'arrêter et perquisitionner à son domicile. Arrêté dans les Alpes-Maritimes au début de l'année 1944, il réussit à s'échapper pour continuer la lutte. Rentré à Aubagne après deux ans d'absence, il fut, dès la libération, rappelé à l'activité jusqu'en juillet 1945.

Attaché au Parquet de Marseille en 1946, il s'inscrivit ensuite au barreau de cette ville, où ses qualités lui firent rapidement une place de choix, il fut membre du Conseil de l'Ordre. Militant actif des Mouvements nationaux, Raoul LEGIER est élu pour la première fois, à l'âge de 25 ans, conseiller municipal de la ville d'Aubagne. Il fut réélu six ans après, en 1953, lors des deux élections consécutives qui eurent lieu jusqu'en 1959.

Le suppléant Albert COULIN est un commerçant qui appartient à une vieille famille de Cassis, particulièrement considérée dans la région. M. COULIN est un ancien combattant de la guerre 1939. Il fut prisonnier de guerre pendant cinq ans, de 1940 à 1945. Il a toujours milité avec ardeur pour la défense des commerçants, et ses pairs l'ont élu depuis huit ans juge puis président de Chambre au Tribunal de Commerce.

FRANÇAISES, FRANÇAIS DE LA 6e CIRCONSCRIPTION,

Notre pays vient de vivre les heures les plus dures de son histoire intérieure.

Il y a un mois à peine nous vivions en paix avec une économie qui semblait saine, un franc qui était fort, envié de l'étranger, la sécurité dans nos foyers. Et pourtant, deux semaines ont suffi pour mener la France au seuil même de la révolution et de la guerre civile. Un vent de folie, un engrenage fatidique ont failli emporter tout à la fois la REPUBLIQUE et la LIBERTE.

La France s'est ressaisie et la paix nationale a survécu à l'appel du PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, détenteur de la LEGITIMITE REPUBLICAINE.

Mais cette PAIX NATIONALE peut être tuée d'un seul coup et d'un seul coup la FRANCE placée au bord d'un drame affreux qui supprimerait la République, menacerait la Liberté et détruirait le foyer de chacun de nous si le pays ne s'exprimait pas comme un peuple majeur et ne manifestait pas sa volonté.

La volonté du pays c'est que la Paix publique soit préservée et assurée, que l'ORDRE ne cède pas la place à l'ANARCHIE, que les institutions républicaines soient maintenues pour garantir le respect de toutes les libertés, que le drapeau tricolore continue à flotter sur les édifices publics.

C'est pourquoi le bulletin de vote est pour les partisans de l'ordre, qui ne veulent pas descendre dans la rue, l'arme la plus valable pour la défense de nos biens et de nos libertés.

Et c'est pourquoi le vote de demain apparaît non plus comme la manifestation de l'expression d'une pensée politique à laquelle on pourrait se soustraire, mais la manifestation d'une volonté de défendre son propre bien, sa propre sécurité, sa propre liberté, pour laquelle on n'a plus le droit de déserter les urnes.

Dans la 6e circonscription de MARSEILLE, les REPUBLICAINS INDEPENDANTS - Ve REPUBLIQUE, groupés autour de Valéry GISCARD D'ESTAING, ont donné l'investiture à Me Raoul LEGIER, candidat d'UNION NATIONALE ET REPUBLICAINE pour la défense de la Liberté et de la République.

Ce n'est pas sans raison que cette investiture Ve REPUBLIQUE a été donnée à Me Raoul LEGIER.

Raoul LEGIER, les électrices et les électeurs de la 6e circonscription le connaissent.

En 1962, dans cette 6e circonscription découpée pour favoriser les candidats de la gauche, Raoul LEGIER recueille cependant 28 % des votants et talonne au premier tour, à 3.000 voix seulement, le candidat communiste Ed. GARCIN.

Raoul LEGIER a toujours mené le combat national. Il l'a mené avec vigueur mais aussi avec pondération et modération, car il est l'ennemi, comme nous tous, de l'anarchie, du désordre et des excès quels qu'ils soient.

Déjà, en 1962, Valéry GISCARD D'ESTAING, Raymond MARCELLIN et Louis JACQUINOT demandaient aux électeurs de la 6e circonscription de contribuer personnellement à un effort de rénovation et de progrès en votant pour Raoul LEGIER.

Aujourd'hui, **de la Ve République jusqu'au Centre,** *les instances nationales vous appellent à former un véritable Front National autour de Raoul LEGIER pour barrer la route aux communistes et à leurs satellites, pour barrer la route au drapeau rouge, pour assurer la pérennité du drapeau tricolore, la défense de la République et la défense de la Liberté.*

L'immense majorité des électrices et des électeurs de la 6e circonscription manifesteront dimanche 23 juin leur volonté de PROGRES dans la PAIX en formant dans les urnes un immense rassemblement autour de Raoul LEGIER.

LE COMITE ELECTORAL.

PROGRAMME

- **Défense des institutions de la Ve République.**
- **L'équilibre par la stabilité.**
- **Le Mouvement par le dialogue.**
- **Pour une politique régionale et une décentralisation dans tous les domaines politique, administratif, économique, universitaire.**
- **Autonomie des collectivités locales.**
- **Réorganisation de l'entreprise en réaffirmant la dignité et la compétence de tous ceux qui y travaillent.**
- **Assurer le fonctionnement normal du syndicalisme dans l'entreprise.**
- **Réforme de l'Université par l'autonomie des Universités et l'adaptation de l'enseignement à la société nouvelle.**
- **Défense de la monnaie.**
- **Conserver une économie aux frontières ouvertes.**
- **Faire confiance au néo-libéralisme économique.**
- **Assurer la sécurité de l'emploi et recherche de nouveaux débouchés pour les jeunes.**
- **Assurer une retraite décente à tous les travailleurs et la protection des personnes âgées.**
- **Amnistie complète et indemnisation des biens spoliés.**
- **Reconnaissance de leurs droits à tous les anciens combattants, y compris ceux d'Algérie.**
- **Améliorer l'aspect humain des mutations agricoles.**

Que soient fortement développées les aides de l'Etat permettant :

- **L'accélération du départ à la retraite des agriculteurs âgés.**
- **Le développement de la formation et de la reconversion professionnelle des agriculteurs jeunes.**
- **Assurer une progression raisonnable du revenu des exploitations agricoles.**
- **Combattre les importations abusives.**
- **Terminer la construction de l'Europe.**

L'HEURE EST A L'UNION NATIONALE

Pour répondre à l'Appel du Président de la République et pour la Défense de la République, votez et faites voter

Raoul LÉGIER

Albert COULIN

VIVE LA FRANCE, VIVE LA RÉPUBLIQUE

Vu, le Candidat,

IMPRIMERIE CHATEAUDON